



PROJET ÉDUCATIF RELAIS PETITE ENFANCE

Juillet 2022



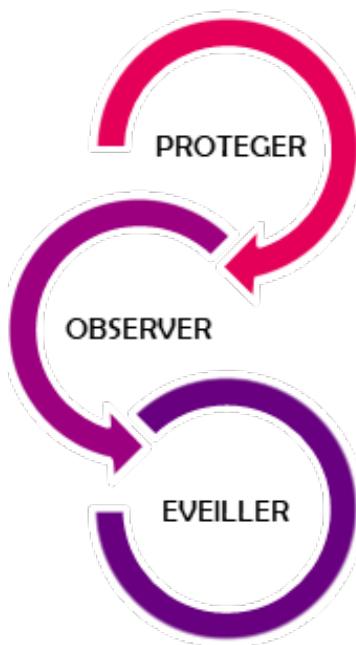
Ce projet éducatif s'appuie sur le [projet de service](#) du Pôle Petite enfance qui donne les orientations et son [projet éducatif](#) qui détermine un cadre de référence commun.

Ce projet éducatif complète le [projet de fonctionnement](#) du Relais Petite Enfance.

Préalable requis des missions des RPE auprès des jeunes enfants :

- Les actions menées par le RPE auprès des jeunes enfants se font uniquement par l'intermédiaire des assistants maternels (AM) qui fréquentent le service. L'accord des parents est indispensable pour que leur salarié fréquente le RPE. Parfois, c'est le parent employeur lui-même qui incite son AM à participer aux actions du RPE.
- Le RPE est garant de la qualité des contenus qu'il propose et des lieux où sont organisées ses actions.
- Les thèmes abordés dans ce projet éducatif ciblent plus particulièrement les actions pendant les temps de présence des enfants.
- Les contenus abordés ne ciblent pas les postures pédagogiques et éducatives des AM au cours de leur exercice professionnel à leur domicile mais uniquement lors de leur participation aux actions menées. En effet, dans le cadre de la relation contractuelle, les parents et leur AM s'accordent sur les pratiques éducatives pendant le temps d'accueil de leur enfant. Le RPE n'intervient pas dans cette relation de façon directe mis à part par le biais de conseils et/ou échanges pédagogiques, si la demande émerge de l'un ou l'autre des acteurs ou lors de temps d'observation dans le cadre des animations ludiques. Néanmoins, conformément au Décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants, les assistants maternels se doivent de respecter la Charte d'Accueil du Jeune Enfant dans le cadre de l'exercice de leur métier.
- Les animateurs du RPE n'ont pas de statut hiérarchique vis-à-vis des assistants maternels de leur territoire, ni de mission de contrôle des professionnels de l'accueil individuel. Ils adoptent une posture de neutralité et n'interviennent jamais à leur domicile.
- Ce projet concerne également les gardes d'enfants messines en emploi direct qui solliciteraient le RPE.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES À L'ATTENTION DE L'ENFANT



1 - PROTÉGER :

Créer un environnement sécurisant et contribuer à sa bonne santé

› A - L'environnement

• Au domicile des AM privés de Metz :

Le domicile des assistants maternels répond à des normes de sécurité spécifiques.

La sécurité de leur domicile est placée sous leur responsabilité et sous le contrôle des services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), pour lesquels la sécurité physique et psychologique de l'enfant est une priorité. De l'obtention de leur agrément et/ou de leur renouvellement, dépendent des conditions d'accueil et de sécurité de l'enfant à leur domicile.

- **Au sein des locaux du RPE de Metz :**

Les locaux du RPE sont situés 57 boulevard d'Alsace dans le quartier de Borny. Ils sont dotés d'une salle d'animation ludique (mutualisée avec la Maison des Lutins, Eaje associatif géré par le COGEHAM et partageant le bâtiment).

Le respect de protocoles garantit leur sécurité, en termes de :

- Hygiène des locaux avec mise en place d'un nettoyage alternatif (nettoyeur vapeur, eau ozonée et autres produits naturels comme le vinaigre blanc) qui préserve l'environnement ;
- Hygiène des personnels (médecine du travail)
- Normes en sécurité : poignées de porte hors d'atteinte des enfants, anti-pince doigts au niveau des portes, jeux et jouets conformes aux normes CE et adaptés à l'âge des enfants qui les utilisent... ;
- Bon sens pratique des adultes présents dans le respect de la Charte des bonnes pratiques annexée au Passeport Relais de chaque assistant maternel.

Un sanitaire adulte et un sanitaire enfant doté d'une table à langer sont à disposition des AM et des enfants qui fréquentent notre service.

Des exercices d'évacuation sont réalisés deux fois par an. Ils sont organisés par le Cogeham et mutualisés pour les deux services présents dans le bâtiment.

Au sein des locaux des partenaires du RPE :

Des animations ludiques sont organisées dans différents lieux du territoire messin en partenariat avec des établissements recevant du jeune public.

Les lieux les plus régulièrement fréquentés étant :

- Les médiathèques et bibliothèques municipales de tous les quartiers messins ;
- Les ludothèques municipales ;
- Les parcs et jardins publics, les musées de Metz selon les saisons et les opportunités des projets.

Ponctuellement des actions comme notamment les "Cafés poussettes" sont organisées dans d'autres lieux tels que les centres sociaux et culturels par exemple.

La sécurité et l'hygiène des locaux sont garanties et assurées par chaque partenaire, ce qui permet de proposer des accueils de qualité, variés et adaptés aux différents âges des jeunes enfants concernés.



› B - Les repères

Les habitudes et le rythme de vie des enfants :

L'enfant évolue tout au long de l'accueil chez son assistant maternel. Ses parents tiennent informé leur salarié de leurs démarches éducatives et des changements qui ont lieu : évolution du régime alimentaire, apprentissage de propreté, habitudes de sommeil (rituels, changement du lit...).

La participation des enfants aux animations ludiques est obligatoirement soumise à autorisation parentale. Les deux parents complètent et signent chaque année, une autorisation de participation aux temps collectifs, ainsi qu'une autorisation de prise de vue de leur enfant mineur. Les parents valident ainsi la participation de leur enfant quel que soit son rythme.

Le doudou et/ou sucette :

Doudou et sucette aident l'enfant à faire le lien entre la maison et ses repères affectifs et son environnement d'accueil extra-familial. Ils offrent un repère sécurisant et rassurant.

De ce fait, ils restent à leur disposition lors des temps collectifs organisés par le RPE selon les principes éducatifs des parents et des pratiques habituelles qui en découlent au domicile de l'assistant maternel.

Les limites et la vie de groupe :

Les activités proposées aux enfants leur permettent de faire connaissance avec l'équipe du RPE. Elles leur permettent de rencontrer d'autres adultes et enfants, ce qui facilite leur intégration en collectivité. Ces temps d'animations ludiques et/ou festifs favorisent une socialisation des enfants tout en douceur.

- Les locaux et les mobiliers sont adaptés aux enfants accueillis ;
- Le bruit sera réduit autant que possible ;
- L'équipe est garante du bien-être de chaque enfant en lui proposant des activités adaptées à son rythme de vie, à ses compétences et à ses envies.

La cohérence d'équipe du RPE permet un cadre d'accueil identique lors de tous les moments ludiques, permettant à l'enfant de conserver des repères stables.

Ce cadre rassurant permet à l'enfant de se construire en apprenant que « tout n'est pas permis ».

Les limites sont posées avec bienveillance par les professionnelles du RPE et les assistants maternels pour offrir à l'enfant une sécurité affective et physique.

Le repas :

Les repas sont confectionnés et pris et selon les modalités prévues dans le contrat de travail qui lient les parents employeurs et leur salarié. Ainsi, le RPE n'intervient pas directement dans ce domaine.

Néanmoins, lors de moments festifs ou conviviaux, les enfants accompagnés par leur assistant maternel, peuvent participer à des gouters, collations ou pique-niques sous forme d'auberge espagnole. Les enfants peuvent être amenés à consommer des aliments fournis par le RPE ou confectionnés par leur assistant maternel.

La consommation d'aliments et/ou de boissons par les enfants est sous l'entièvre responsabilité de leur assistant maternel qui veille au respect de leur régime alimentaire (diversification, allergies, évictions...).

Le sommeil :

Les temps collectifs se déroulent en général le matin entre 9h30 et 11h pour préserver la sieste du début d'après-midi des enfants les plus grands. Les plus jeunes sont également les bienvenus lors des animations. Ils sont présents et participent à l'ambiance de groupe et à certains contenus adaptés à tous les âges : chansons et comptines, histoires racontées, balades en extérieur, jeux libres, salle snoezelen... Les bébés qui ont besoin de dormir en matinée pendant les animations, peuvent trouver le sommeil dans leur poussette, sur un tapis, sous la surveillance de leur assistant maternel dans de bonnes conditions de sécurité et de bien-être.

› C - Implication professionnelle de l'équipe du RPE :

L'équipe se réunit une fois par semaine, le lundi après-midi afin de faire un point organisationnel de la semaine. Cette réunion permet à chacun de s'exprimer et de se concerter sur les actions passées, en cours et à venir.

Par ailleurs, une journée pédagogique annuelle permet à l'ensemble des professionnelles du service de se retrouver et de réfléchir à la mise en œuvre d'actions visant à améliorer les pratiques professionnelles.

Enfin, chaque agent bénéficie également de formations continues par le biais d'organismes de formation comme le CNFPT et en interne (analyse des pratiques, séminaires, ...)

› D - Implication professionnelle des assistants maternels :

Comme tout salarié, les assistants maternels peuvent bénéficier de formations continues par le biais d'organismes de formation habilités par IPERIA.

Chaque année, le RPE fait le recueil de leurs souhaits de formation et organise les sessions avec les organismes de formation selon les thèmes retenus. Il centralise les dossiers de formation et se charge de faire le lien avec l'organisme référent.

Ces formations permettent aux assistants maternels de valoriser leur dynamisme et de renforcer leurs compétences professionnelles afin d'améliorer la qualité d'accueil.

Par ailleurs, le RPE met en place depuis 2018 des séances d'analyse des pratiques professionnelles, en soirée. Ainsi les assistants maternels intéressés peuvent bénéficier d'un accompagnement par un intervenant extérieur spécialisé en toute confidentialité.

Enfin, dans le but de valoriser leur implication dans les actions menées par le RPE, un « Passeport Relais » est en place depuis 2018. Chaque participation à une réunion rencontre, à une animation ludique ou lors de la fréquentation des ludothèques municipales, fait l'objet d'une mention dans leur passeport. C'est un outil de mise en valeur de leur engagement professionnel auprès des parents ou lors de la recherche d'un nouvel employeur. Ce gage de qualité d'accueil est rassurant pour les parents.

2 - OBSERVER :

Être attentif à chaque enfant

Chaque enfant est unique et son développement lui est propre.

Une observation de l'enfant et des échanges réguliers entre les professionnels du RPE et les assistants maternels permettent une prise en compte adaptée de ses besoins et de ses capacités.

Chaque AM est responsable des enfants qui l'accompagnent au RPE.

Lors des temps d'animations, les animatrices du RPE observent les enfants avec vigilance. Cette vision globale de chaque enfant au sein du groupe permet d'adapter leur prise en charge et d'ajuster les contenus proposés.

L'accueil des enfants et des AM est individualisé au sein du groupe. Le contenu des animations et leur déroulé sont personnalisés et adaptés à chaque enfant, selon ses compétences et ses propres envies.

L'enfant n'a aucune obligation de participation ni de résultats à atteindre. Les animatrices du RPE sensibilisent les assistants maternels à l'intérêt de ne pas forcer l'enfant « à faire » et de le laisser prendre conscience de ce dont il a envie ou pas. C'est en effet le respect de l'individualité de l'enfant qui lui permet de construire sa personnalité et la confiance en lui.

L'importance est basée sur le plaisir partagé et non pas sur la production d'un support matériel quel qu'il soit (dessin, peinture...).

3 - ÉVEILLER :

Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant

› A - Bien-être de l'enfant

La familiarisation chez l'AM :

Le temps de familiarisation chez l'assistant maternel est déterminant dans la réussite de la « séparation » entre l'enfant et sa famille. C'est pourquoi il doit être préparé avec attention. Cette familiarisation est négociée entre parents employeurs et leur salarié. Elle est planifiée dans l'intérêt de l'enfant selon les possibilités de chacun.

Cette période d'adaptation est primordiale pour chacun des trois acteurs afin qu'un climat de confiance s'instaure entre l'enfant, ses parents et l'assistant maternel. Cela requiert une réelle disponibilité de la part l'AM mais aussi de la famille car la prise de contact doit être progressive pour l'enfant et ses parents dans ce nouvel environnement d'accueil : lieu de vie, rythme, et présence potentielle d'autres enfants. Cette démarche doit rester souple et adaptable à chaque enfant. Le RPE joue un rôle important de sensibilisation à la nécessité et à la bonne réussite de cette période.

Chaque adaptation est singulière et cette même attention sera portée à l'enfant lors de sa première participation aux temps collectifs.

Connaissance de l'enfant :

Tous les moments de la vie quotidienne chez l'AM sont des instants propices à la communication avec l'enfant.

Dans le respect de la Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant qui s'impose à tous les modes d'accueils, un des rôles de l'AM est de permettre à l'enfant de construire une image positive de lui-même. L'AM doit lui accorder un regard bienveillant, être attentif à ses besoins, et à ses demandes. Il est important de montrer à l'enfant qu'il est entendu même si la réponse à son besoin est différée dans le temps. L'enfant apprend à gérer ses frustrations. L'adulte qui se doit rassurant, est autant contentant par ses mots que par ses bras. Il doit agir à partir des besoins de l'enfant pour l'accompagner de la manière la plus juste possible.

Il s'efforcera d'annoncer à l'enfant le geste qu'il va faire afin de ne pas le surprendre. Ses gestes et attitudes seront contrôlés et adaptés à chaque situation.

D'ailleurs, lors de certains temps d'animation ludiques, les adultes mettent en place la communication gestuelle associée à la parole afin d'établir une relation avec chacun des enfants présents, quel que soit leur âge (chant, comptine, lecture d'histoire, ...).

Les assistants maternels formés à cette méthode de communication, l'utilisent en général au quotidien et peuvent donc sensibiliser leurs collègues de l'intérêt de cette communication gestuelle lors des animations auxquelles ils participent ensemble.

Cette pratique s'intègre dans le projet « Tremplin langage » du Pôle Petite Enfance de la Ville de Metz et dans le projet "Parler Bambin" du Département de la Moselle.

La manière de s'adresser à l'enfant est très importante. De ce fait, lors des temps collectifs, les adultes s'engagent à respecter ces principes :

- Se mettre à la hauteur de l'enfant ;
- S'adresser à lui par son prénom (pas de diminutif ou de surnom) ;
- Le regarder dans les yeux ;
- Utiliser un langage courant, simple et clair ;
- Communiquer avec tous les enfants de la même manière et intervenir de façon équitable.

Aucune parole n'est anodine. Tout échange professionnel concernant l'enfant ou sa famille est réalisé hors de la présence des enfants afin de veiller à son respect et à son intégrité.

Les remarques désobligeantes sont, de toute évidence, inexistantes à l'instar des jugements sur l'enfant ou sa famille.

Les sanctions physiques sont écartées sans exception.

Le maternage et le portage sont favorisés afin de rassurer l'enfant, de lui apporter une sécurité affective et afin de créer des liens avec son assistant maternel.

La communication non verbale a aussi toute son importance : traduite par nos regards, nos gestes, nos attitudes, elle peut induire des réactions plus ou moins vives chez les enfants et leur famille.

L'enfant porteur de handicap fera l'objet d'une attention particulière afin de lui permettre de s'intégrer aussi facilement que possible dans le groupe d'enfants. Une écoute attentive et un dialogue soutenu avec les parents doivent servir à accueillir et à répondre au mieux aux besoins de cet enfant.

Les animatrices du RPE apprennent à connaître les enfants lors des différents temps collectifs proposés. Elles les observent, repèrent leurs compétences et acquisitions au fil des mois et peuvent ainsi en échanger avec les assistants maternels et les parents employeurs à leur demande.



› B - L'éveil de l'enfant

Le RPE propose des animations ludiques aux thèmes variés tout au long de l'année, hors périodes de vacances scolaires.

Ces temps ludiques sont réservés aux enfants confiés aux assistants maternels, dès leur plus jeune âge jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Si ces ateliers d'éveil ont des objectifs pédagogiques, l'intérêt et le plaisir que l'enfant manifeste pendant l'activité sont une priorité, quel que soit son âge.

Ils viennent compléter et enrichir ce que les assistants maternels proposent à leur domicile.

Les temps ludiques permettent une découverte de la collectivité et de vie en petits groupes. Ils permettent aussi à l'enfant de s'affirmer, de jouer avec ou de s'opposer à l'autre, de prendre conscience du groupe, de lui par rapport au groupe et des limites imposées par la vie collective.

Ces activités d'éveil ont pour objectifs :

- de sensibiliser l'enfant à la vie de groupe et lui permettre d'intégrer des règles de vie différentes de celles du milieu familial (goûter, chants, comptines...) ;
- d'accompagner l'enfant dans son besoin d'expérimentation du monde qui l'entoure (psychomotricité, baby gym...) ;
- d'observer l'enfant dans un environnement différent.

B1. Les animations en accès libre :

Régulièrement, le RPE propose des animations ludiques en accès libre, c'est-à-dire sans préinscription préalable (selon le contexte sanitaire en vigueur). Les AM qui le souhaitent se présentent à l'horaire qui leur convient, entre 9h30 et 11h dans le lieu prévu, afin de profiter de la salle de jeux et du matériel éducatif mis à disposition.

Ces temps en accès libre se déroulent cependant toujours en présence d'une professionnelle du RPE afin de permettre les échanges pédagogiques et/ou de répondre à des sollicitations particulières. Les AM peuvent ainsi proposer aux enfants des contenus ludiques selon leurs propres aptitudes et compétences. Cela favorise le partage de compétences et participe au développement de leur confiance en elles. La professionnelle du RPE est moteur et soutient les propositions, fait émerger les idées et compétences des AM tout en les valorisant.

B2. Les animations centrées sur la nature et l'environnement, l'écologie et le recyclage :

Depuis plusieurs années, la Ville de Metz s'est engagée dans une démarche Eco - Responsable, en vue de limiter l'impact environnemental de ses activités.

Au niveau du Pôle Petite Enfance, la mise en place d'une démarche de certification a permis à toutes les équipes (établissement d'accueil, services administratifs comme le Relais Petite Enfance) de s'interroger sur l'organisation du travail, sur les pratiques au quotidien et leur harmonisation, avec pour objectif l'amélioration de la prise en charge des enfants et de leur famille dans un environnement sain.

Dans cette réflexion, des engagements et des actions ont été définis, comme la généralisation du nettoyage alternatif avec des produits certifiés Eco-Label ou l'achat d'appareil de nettoyage vapeur.

Au Relais Petite Enfance, nous avons choisi plusieurs orientations en lien avec l'environnement, comme développer une relation entre l'enfant et la nature, proposer des ateliers ludiques à partir de matériel de récupération, sensibiliser les assistantes maternelles et les enfants qui leur sont confiés au tri sélectif, ...

Installée dans de nouveaux locaux depuis juillet 2017, l'équipe du Relais dispose d'une grande salle d'animation et d'un espace extérieur aménagé de bandes engazonnées, d'arbres et d'une cour. Ce lieu permet d'envisager des projets originaux, comme créer un jardin potager et installer un composteur. Le but étant d'apporter une attention, une sensibilisation à la nature et plus particulièrement, aux légumes et aux fleurs, en passant de l'observation des graines à leur transformation progressive jusqu'à la récolte.

- **Jardinage**

Chaque année, la réalisation du jardin potager se fait par étape successive de mars à novembre, afin de permettre aux plantes de se développer et de produire. L'accès libre du potager aux assistants maternels une fois par quinzaine de juillet à septembre, leur permet de déguster sur place avec les enfants, les légumes et les fruits produits. Dans un esprit collaboratif, les participants doivent faire preuve de patience et de partage.

Plus largement, ces temps d'animation proposent aux enfants des découvertes sensorielles sous forme d'atelier thématique et saisonnier. Cela démarre dans la salle d'animation pour finir en extérieur dans le potager. Ces ateliers associent des actions collectives (transvasement de terreau, arrosage de plantations) et actions individuelles (trier les graines par exemple) avec la participation indispensable des assistants maternels dans l'accompagnement des gestes des enfants, ainsi que dans la verbalisation de toutes ces nouvelles explorations.

À la fin de ces ateliers, les enfants repartent avec des graines, voire des plantations, afin de poursuivre l'observation de la croissance d'une plante et de s'approprier le projet jardinage de façon individuelle, en adaptant les gestes et les soins de leur plante au quotidien.

L'intérêt à long terme de ce projet jardinage est d'exploiter le jardin chaque année avec un public différent d'assistants maternels, d'enfants accueillis et de professionnels. Le potager, où fruits et légumes s'associent aux herbes aromatiques, s'équilibre naturellement avec des plantations de fleurs servant de refuge et de sources de nourriture aux insectes.

Ce jardin se développe, se renouvelle, s'améliore et donc produit tant que l'équipe du Relais le fera vivre avec les assistants maternels..

- **Compostage**

Nous associons à la création collective du jardin, un bac de compostage qui permet d'alimenter en engrais naturel, les futures saisons du potager.

Cette proposition d'éco-geste au quotidien, c'est-à-dire de tri des déchets de cuisine et des déchets verts du jardin, a été présentée une première fois aux assistants maternels en septembre 2018 avec le concours d'un agent de Metz Métropole. L'ensemble du personnel qui partage le bâtiment et ses extérieurs, à savoir le Relais Petite Enfance et la crèche "la Maison de Lutins" a été sollicité pour alimenter le composteur. Les assistants maternels sensibilisés à la valorisation de ces déchets, s'organisent individuellement pour les collecter à leur domicile puis pour les apporter à leur rythme, afin que les enfants les déposent dans le bac. Cette action exploitable tout au long de l'année bénéficie d'un petit rappel sur chaque programme trimestriel d'animations.

Chaque année, lors de la dernière animation d'hivernage du potager, les enfants compostent les plans de légumes qui ne produisent plus, les derniers légumes immangeables et les tiges de fleurs fanées. Au cours de l'hiver, le compost continue d'être alimenté et brassé régulièrement. Son aération permet une transformation des déchets stockés. La professionnelle s'assure aussi du taux d'hydrométrie nécessaire.

Au printemps suivant, ce compost fait l'objet d'une observation et d'une verbalisation par les enfants qui découvrent alors un « monde inhabituel » : vers de terre, légumes germés, insectes et animaux comme des musaraignes par exemple. Il est ensuite utilisé et incorporé par les enfants, à la terre du potager afin de l'enrichir pour de nouvelles récoltes.

Des flyers intitulés "Composter, c'est facile" sont à la disposition de tous ceux qui souhaitent connaître les déchets utilisables ou non pour le bac de compostage. Pour exemple, les restes de repas ne se sont pas acceptés pour éviter d'attirer des "nuisibles" comme les rats dans l'enceinte des locaux.

- **Sorties en milieu naturel**

Plusieurs fois par saison, le Relais propose des animations en extérieur dans les parcs et jardins du territoire messin. Ces sorties éducatives ont pour vocation à faire découvrir des espaces verts aux assistants maternels tels que le jardin botanique, le parc de la Seille, le plan d'eau, le jardin de l'évêché...

Chaque balade permet aux enfants et aux adultes de s'émerveiller devant les plantes, insectes, et autres animaux rencontrés. Les découvertes sont multi sensorielles. En effet, selon les lieux, il est possible de sentir les plantes, notamment celles aromatiques, les fleurs selon les saisons ou sentir les odeurs des sous-bois. Ces découvertes permettent à l'enfant un éveil à son environnement proche et le développement du vocabulaire et du langage.

- **Les « bricolo récup »**

Le projet « bricolo récup » est né en 2019. Lors des animations bricolages, une attention particulière est portée sur l'utilisation des matériaux recyclés ou récupérés facilement par les assistants maternels, les parents des enfants et par les professionnelles du service comme les bidons de lessive, bouteilles d'eau, briques de jus de fruits, flacons de shampooing...

Le plaisir de la manipulation et de la fabrication d'un objet personnel ou la réalisation d'une œuvre visant à la décoration du service est un élément essentiel de ces animations. Les enfants et leur assistant maternel sont ainsi sensibilisés sur l'importance du recyclage des déchets et du second usage qu'il est possible d'en faire, afin de limiter l'impact environnemental et l'achat de nouveaux matériaux dont il est possible de se passer.

B3. Les animations centrées sur l'éveil au langage :

- **Les temps d'histoires**

Des temps collectifs sont organisés au sein de toutes les bibliothèques et médiathèques municipales. Les enfants accompagnés par leur assistant maternel bénéficient d'un temps de manipulation des livres accessibles librement dans le coin littérature de jeunesse spécifiquement aménagé pour les enfants de moins de 6 ans.

Ce temps de manipulation permet à l'enfant, un accès à la culture, ainsi que l'entrée dans le langage écrit et oral. Les assistants maternels ont la possibilité d'emprunter gratuitement des livres pour la jeunesse lors de chaque animation, après avoir souscrit à une inscription auprès du service médiathèques- bibliothèques de Metz.

Une bibliothécaire propose également lors de chaque animation, un moment de narration. Les thèmes abordés et types d'histoires sont variés ainsi que la façon de raconter ou de théâtraliser la séance. Des comptines ou chansons enfantines peuvent rythmer ces histoires. Cela permet l'échange, le partage et la découverte de nouvelles comptines. Les adultes prennent aussi du plaisir à chanter ensemble avec les enfants.

Les animations au sein des médiathèques font partie intégrante du projet « tremplin langage » du Pôle Petite Enfance de la Ville de Metz. Elles s'intègrent aussi de fait dans le programme « Parler Bambin » porté par le relais en partenariat avec le département de la Moselle.

- **Les chants et comptines**

Lors des animations ludiques organisées en intérieur par le RPE, quel que soit le lieu où le contenu proposé, les EJE proposent un temps de chants et comptines.

Ce moment permet un regroupement de tous pour un temps calme de partage et de plaisir à chanter ensemble, adultes et enfants mélangés.

Le registre abordé est varié et les AM sont invitées à mener certaines chansons elles-mêmes afin de prendre confiance en elles face aux adultes et enfants présents.

Les enfants ont ainsi l'occasion de vivre des moments de partage où ils voient tous les adultes chanter ensemble et en même temps, ce qui n'est pas banal ni quotidien.

Ce bain de langage favorise l'éveil de l'expression des enfants et le développement de leur vocabulaire. Les chants et comptines font partie intégrante du projet « tremplin langage » du PPE de la ville et du programme « Parler Bambin » en partenariat avec le département de la Moselle.

B4. Les animations centrées sur la motricité et la conscience de soi :

- **Les activités de motricité libre, de psychomotricité et d'éveil corporel, de détente et de relaxation**

Le Relais propose des ateliers autour de la motricité libre. Ainsi les enfants de tous âges peuvent se mouvoir librement dans des espaces spécifiquement aménagés dans différents lieux. Les adultes présents veillent à la sécurité de chacun et se rendent comptent des capacités et potentiels des enfants.

Une professionnelle est formée spécifiquement aux animations de détente, d'éveil corporel et de relaxation et propose régulièrement des contenus ludiques adaptés aux enfants et assistants maternels inscrits en vue de favoriser l'aisance corporelle et la prise de conscience des mouvements et habiletés de chacun. L'activité d'éveil corporel permet à l'enfant de connaître son schéma corporel et de mieux appréhender son corps dans l'espace. Il s'agit parfois de proposer à l'enfant de marcher sur une poutre étroite, d'oser ramper dans un tunnel sombre, ou de se retourner pour attraper un objet au sol...

Ces animations permettent aux assistants maternels d'expérimenter eux aussi les déplacements et mouvements de bien-être proposés aux enfants.

- **Les animations en salle Snoezelen à la ludothèque du Lieu d'Eveil Artistique et Culturel :**

Une professionnelle du Relais anime des mini groupes en salle Snoezelen au LEAC.

Ces temps ont pour vocation de permettre des stimulations multisensorielles aux enfants et leur assistant maternel grâce à des installations spécifiques offertes par cette salle : matelas d'eau chaude, lumière noire, ciel étoilé, colonnes d'eau à bulles, fibres optiques, dalles sensorielles...

Chaque temps d'animation est personnalisé aux émotions et à l'humeur de chaque participant quel que soit son âge.

La salle est plongée dans la pénombre et une musique douce est proposée afin d'être « hors du temps ». L'objectif est de favoriser le lâcher prise et de profiter de l'instant présent en se recentrant sur ses sensations et émotions. Le langage verbal n'est pas nécessaire et son usage doit rester limité afin de favoriser la détente.

Toutes les stimulations sont douces et aucunement imposées aux participants.

Les assistants maternels prennent ainsi conscience de l'importance de se ressourcer et de prendre du temps pour eux-mêmes. Ils sont sensibilisés à la nécessité de ralentir et de prendre le temps de s'ancrer dans les sensations et l'instant présent, surtout dans l'exercice de leur métier auprès des enfants.

- **Les activités manuelles :**

Les objectifs généraux de ces animations manuelles sont :

- Le plaisir de l'enfant ;
- L'éveil, le développement et l'épanouissement de l'enfant ;
- La satisfaction des besoins physiques et psychiques ;
- L'autonomie de l'enfant ;
- La créativité de l'enfant ;
- Le respect de l'autre ;
- La découverte des règles de vie en collectivité ;
- La notion de partage.

Les professionnelles du Relais proposent des contenus variés et adaptés aux compétences des enfants lors de chaque séance.

Les supports et techniques sont multiples afin de favoriser la découverte et le plaisir pour les enfants.

Ainsi, les enfants peuvent peindre à la main, au pinceau, au rouleau, avec les pieds, coller, utiliser des gommettes, fabriquer et manipuler de la pâte à sel, transvaser de la semoule, manipuler du sable magique, utiliser des pinces à linge...leurs habiletés de motricité fine sont ainsi développées au fil du temps.



B5. Les animations centrées sur la culture

- **Les animations d'éveil musical**

Une professionnelle du relais propose en coanimation avec l'animateur Musique des ludothèques de la Ville des animations autour des instruments de musique et de l'éveil musical. Cet éveil musical fait partie du projet d'Eveil sonore et musical du Pôle petite enfance et il partie intégrante de la Charte d'Accueil du Jeune.

Ces temps de découvertes et de manipulations permettent aux enfants de 0 à 3 ans et à leur assistant maternel de pouvoir accéder à de « vrais » instruments de musique : grosse caisse, claves, maracas, gong, structures sonores Baschet, piano ...

Chaque séance est l'occasion de créer une œuvre sonore et musicale particulière et unique avec tous les participants.

Le projet musique permet aux adultes et aux enfants de découvrir la culture à travers la musique et la création, l'expérimentation, la manipulation d'instruments.

Les participants vivent ainsi des moments uniques et de partage des émotions, de sensations et de découvertes.

- **Les jeux de société**

Une ou deux fois par saison, des jeux de société sont organisés afin de sensibiliser les enfants aux notions de tour de rôle, prise de parole en petits groupes, jeux de couleurs... Ces animations sont réservées en priorité à des enfants d'âges préscolaire car les consignes ne sont pas adaptées aux plus jeunes.

- **Ateliers éducatifs avec des partenaires**

Au fil des rencontres et opportunités, le Relais peut proposer des animations éducatives avec des partenaires divers : spectacles jeunes publics, ateliers relaxation adultes enfants, sorties natures...

- **Sortie au marché de noël**

Traditionnellement, le Relais propose chaque année en décembre une balade avec les enfants et les assistants maternels dans les marchés de Noël de Metz ainsi qu'une rencontre avec le Père Noël, pour ceux qui le souhaitent.

B6. Le projet transition vers l'école :

Ce projet encourage et valorise les assistants maternels investis dans la préparation à l'entrée à l'école maternelle des enfants d'âge préscolaire qu'ils accueillent.

Ainsi, entre janvier et juin de l'année d'entrée en 1ère section de maternelle, les assistants maternels participent avec tous les enfants accueillis (dont au moins un d'âge préscolaire) à des activités dans les locaux des écoles maternelles. En fonction des écoles, ils participent à des temps de récréation, à la fête de fin d'année scolaire, aux spectacles de carnaval, à des temps au sein même de la classe, ...

Chaque assistant maternel motivé par ce projet, prend attaché directement avec l'équipe de Direction de l'école afin d'obtenir son consentement.

Ce projet se décline différemment dans chaque école maternelle de Metz car il est basé sur la volonté propre des assistants maternels, et sur les possibilités pour les écoles de les accueillir. L'objectif reste cependant identique : préparer au mieux les enfants à l'entrée à l'école maternelle en vue de faciliter leur arrivée dans le monde scolaire ainsi qu'à la vie de classe.

OBJECTIFS À L'ATTENTION DES PARENTS ET ASSISTANTS MATERNELS

1 - Sensibiliser et professionnaliser les AM

Le Relais propose des temps d'animations aussi bien dans ses locaux, que dans les médiathèques/bibliothèques de la ville de Metz ou dans des ludothèques municipales ou même des espaces publics (parcs et jardins, marchés de Noël...) et autres infrastructures.

Ces animations ludiques contribuent à développer la découverte et la compréhension de l'intérêt du jeu pour les enfants, que ce soit en intérieur ou en extérieur.

L'équipe du Relais incite également les assistants maternels à fréquenter seuls toutes ces infrastructures, sans attendre forcément l'accompagnement du Relais.

Elle encourage certains professionnels à sortir de l'isolement dans lequel ils travaillent pour permettre une diversité des expériences pour les enfants accueillis. L'idée étant de favoriser la rencontre avec d'autres personnes (parents ou professionnels) et les échanges de pratiques, en vue de développer les compétences des assistants maternels.

Par ailleurs, des réunions thématiques sont régulièrement organisées en soirée selon les sujets d'actualité et les besoins exprimés par les assistants maternels. L'animation peut être assurée par les professionnelles du Relais ou par des intervenants extérieurs selon les thèmes abordés.

Un format spécifique « Apéro papote » est proposé afin de permettre des échanges en toute convivialité avec les assistants maternels lors de ces réunions thématiques.

Ainsi une réunion de rentrée se déroule en septembre chaque année afin de poser les jalons des temps forts à venir au relais : nounou dating, formations, planning des animations ludiques, projets...

2 - Accueillir, informer et accompagner les parents

- **Le RPE informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil**

Les professionnelles du RPE accueillent les parents pendant le temps d'ouverture du service, en présentiel et par téléphone. Des permanences délocalisées leur sont également accessibles dans différentes mairies de quartier de la Ville. Des réunions d'information sont organisées en visioconférence chaque semaine. Ils reçoivent ainsi une présentation neutre et exhaustive de l'ensemble des modes d'accueil du territoire messin.

- **Le RPE accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil :**

Les professionnelles accompagnent et orientent les parents vers le mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins : collectif ou familial, municipal et associatif ou privé.

Elles gèrent la centralisation des préinscription et l'attribution des places en commission d'attribution des places. Elles diffusent la liste des assistants maternels agréés privés de Metz. Des actions ciblées sont organisées plusieurs fois dans l'année :

- Le « café-poussette » permet la rencontre entre parents et assistants maternels privés de Metz. Les AM présents accompagnés des enfants qu'ils accueillent promeuvent leur métier. Les parents ont l'occasion de les observer et de poser toutes les questions qu'ils souhaitent sur le métier et la manière dont ils le mettent en œuvre. Le but étant pour les familles de découvrir davantage le métier d'assistant maternel et de lever certaines inquiétudes.
- Le « nounou dating » permet la mise en relation de parents à la recherche d'une solution d'accueil et des assistants maternels ayant des disponibilités immédiates ou à court terme. Sur la base d'un speed-dating, parents et professionnels de l'accueil individuel échangent pendant quelques minutes et prévoient de se rencontrer ultérieurement si le courant passe et si la disponibilité de l'AM correspond aux besoins de la famille. Le but étant de favoriser l'employabilité des AM au profit des parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

- **Le RPE accompagne les parents messins dans leur rôle de parents employeurs**

Les professionnelles du RPE accueillent les parents pendant le temps d'ouverture du service, en présentiel et par téléphone. Des RDV individuels peuvent aussi leur être proposés avant l'embauche d'un AM afin de leur expliquer toute la démarche de contractualisation qui leur incombe. Ce même type de RDV est possible tout au long de la vie de leur contrat jusqu'à la rupture. Des actions ponctuelles plus ciblées sont organisées comme des réunions administratives sur le contrat de travail. Le but étant d'accompagner les parents sur leur droits et obligations en matière de droit du travail dans le respect de la Convention Collective Nationale du 15 Mars 2021.

- **Le RPE accompagne les parents dans leur rôle de parents :**

Des actions sur des questions parentales sont proposées plusieurs fois par an aux futurs parents et aux parents d'enfants âgés de 0 à 6 mois. Ainsi, « Parentali'Thé ou Café » a vu le jour en 2021 pour permettre aux parents de se rencontrer et de partager leur expérience de « devenir parents ». Des professionnels de la petite enfance sont à leur écoute pour répondre à leurs questions sur des thématiques liées à la parentalité. Le but étant de créer du lien social et rompre l'isolement des jeunes parents, de les écouter, les informer et les réorienter si besoin.

Un travail en collaboration est réalisé toute l'année avec la chargée de mission parentalité, et la chargée mission prévention précoce de la Ville de Metz.

- **Le RPE accueille les parents lors de temps conviviaux :**

Les professionnelles du RPE accueillent les parents et leur salarié lors de manifestations ponctuelles comme la fête du jardin et son pique-nique sous forme d'auberge espagnole en juin ou la fête de fin d'année en décembre.

- **Le RPE est à l'écoute des attentes des parents :**

Une fois par an, une enquête de satisfaction est réalisée auprès des parents. À l'issue de son analyse, un plan d'actions est élaboré afin d'améliorer la qualité du service rendu.

RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Le RPE ne peut se concevoir qu'à travers un partenariat actif entre les acteurs du territoire et les institutions :

- La CAF, le Conseil Départemental (PMI) ;
- Les équipements et les services locaux : crèches, ludothèques, bibliothèques et médiathèques, centres sociaux, écoles maternelles et autres instituts de formation ;
- Le réseau départemental des Relais petite enfance de Moselle ;

ÉVALUTATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Ce projet est susceptible d'évoluer. Son évaluation régulière basée sur l'observation des professionnelles du RPE, l'analyse de l'enquête de satisfaction annuelle des parents et les retours des assistants maternels, devra permettre des réajustements. Des temps d'échanges au sein même de l'équipe sont nécessaires lors des réunions de service hebdomadaires et lors des journées pédagogiques.

Relais petite enfance
57 boulevard d'Alsace - Metz

